



Commune de Saint-Sylvestre-Pragoulin

☎ : 04.70.59.73.51

e-mail : st-sylvestre-pragoulin@wanadoo.fr

www.st-sylvestre-pragoulin.com

Suite à la réforme des règles de publicité des actes entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu du conseil municipal est supprimé et remplacé par la liste des délibérations examinées en séance.

Le procès-verbal de chaque séance du conseil municipal, rédigé par le secrétaire, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Maire et le secrétaire. Le procès-verbal du 16 novembre 2023 sera consultable dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté soit en décembre 2023 (sur le site internet de la commune et mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie).

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 novembre 2023

Les délibérations sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie aux horaires d'ouverture au public.

- ♦ Délibération n° 2023-72 – Devis pour les travaux de voirie aux Rondeaux : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2023-73 – Contrat collectif pour le risque prévoyance – mandatement du centre de gestion du Puy-de-Dôme pour l'engagement d'une négociation en vue de conclure un accord collectif : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2023-74 – Contrat collectif pour le risque prévoyance – mandatement du centre de gestion du Puy-de-Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de prévoyance : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2023-75 – Révision des loyers communaux 2024 : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2023-76 – Révision du loyer commercial 2024 de l'auberge : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2023-77 – Révision 2024 des tarifs des concessions au cimetière : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2023-78 – Redevance d'assainissement 2024 : **Approuvée**
- ♦ Délibération n° 2023-79 – Souscription d'un contrat d'assurance auprès de la SMACL : **Approuvée**

Liste affichée à Saint-Sylvestre-Pragoulin, le 20 novembre 2023.

Le Maire,
Bernard MANILLERE



Mairie 2 Place de la Mairie 63310 SAINT-SYLVESTRE-PRAGOULIN

Ouverture du secrétariat au public : lundi de 13 h 30 à 17 h 00 / mardi de 16 h 00 à 18 h 00
mercredi de 08 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00 / vendredi de 08 h 00 à 12 h 00